

**Conseil Communal**  
**Séance du 12 mars 2015**

*Etaient présents :*

*MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;*  
*NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;*  
*ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V., SONNET M.,*  
*LAMOLINE P., CONRARD C., BURNON A.,*  
*HENKINET F., MOUTON B. et LEYDER O., Conseillers;*  
*GIERENS Bernard, Directeur général*

**La séance est ouverte.**

**CPAS**

**1. Commission locale pour l'énergie : rapport d'activités à destination du Conseil communal – Année 2014 : approbation.**

*Présentation : Vinciane LHOAS*

La Commission locale pour l'énergie adresse au Conseil communal pour approbation un rapport faisant état du nombre de convocations de la Commission émises au cours de l'année écoulée, ainsi que de la suite qui leur a été réservée.

**Finances**

**2. Approbation du compte de la Fabrique d'Eglise de Rosières – Exercice 2013.**

Le Conseil Communal approuve le compte 2013 de la Fabrique d'Eglise de Rosières. Celui-ci se présente comme suit :

| <b>Paroisse</b> | <b>Recettes</b> | <b>Dépenses</b> | <b>Excédent/<br/>Déficit</b> | <b>Intervention communale à<br/>l'ordinaire</b> |
|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------------|---|
| Rosières        | 25.409,09 €     | 16.925,87 €     | Excédent de<br>8.483,22 €    | 16.243,56 €                                     |

### **3. Approbation du budget de la Fabrique d'Eglise d'Assenois – Exercice 2015.**

| Exercice | Fabrique d'Eglise | Intervention communale à l'ordinaire | Intervention communale à l'extraordinaire |
|----------|-------------------|--------------------------------------|---|
| 2015     | Assenois          | 12.927,44 €                          | 0   |

Le Conseil communal approuve ce budget.

### **Travaux**

#### **4. Entretien extraordinaire de voirie 2015 : décision de principe et fixation des conditions du marché.**

*Présentation : Guy MARS*

Etant donné que le revêtement des chemins repris ci-dessous présente des zones de faïençage, de fissures et de nids de poules et qu'à certains endroits, la voirie présente des déformations, il est proposé de réaliser un entretien extraordinaire de la voirie.

Description des travaux :

- Liaison foot Chaumont – Sibret et Clochimont Partie I : reprofilage en continu en revêtement hydrocarboné et imperméabilisation par un enduit bicouche.
- Clochimont Partie II :
  - Fraisage, terrassement et renouvellement de la fondation sur une longueur de 100 m.
  - Fraisage au bord des filets d'eau sur une largeur d'1 m, sur une longueur de 300 m.
  - Reprofilage en continu en revêtement hydrocarboné et imperméabilisation par un enduit bicouche sur les 400 m.
- Liaison Remichampagne – Poteau de Morhet : fraisage en recherche et reprofilage en revêtement hydrocarboné et imperméabilisation par un enduit bicouche.

Le devis estimatif des travaux s'élève à la somme de 206.343,72 euros TVA comprise. Le marché sera passé par adjudication ouverte.

#### **5. Acquisition de panneaux routiers d'agglomération F1A, F3A et F1B, F3B : décision de principe et fixation des conditions du marché.**

Suivant la législation relative au règlement général de la Police, et plus particulièrement en matière de circulation, les panneaux F1 et F3 existants doivent être remplacés par de nouveaux panneaux routiers d'agglomération F1A, F3A et F1B, F3B pour le 1<sup>er</sup> juin 2015 au plus tard.

Le devis estimatif du marché pour 84 panneaux s'élève à la somme de 7.260,00 euros TVA comprise. Le marché sera passé par procédure négociée sans règle de publicité.

**6. Désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement d'un lotissement communal à Cobreville : décision de principe et fixation des conditions du marché.**

Le présent marché porte sur la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation d'un plan d'urbanisation de la zone à bâtir située à Cobreville au lieu-dit « La Cwarnée » composée de parcelles communales et servant d'ancien lieu de stockage communal.  
Prévision de 2 à 3 lots.

Le marché sera passé par procédure négociée sans règle de publicité.

**7. Convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC financement alternatif d'investissements type « bâtiments » pour le projet de « Création d'un trottoir le long de la RR 85 à Rosières » d'un montant de 165.000,00 euros : approbation.**

L'arrêté ministériel du 28 juin 2012 de la Région wallonne accordait à la Commune de Vaux-sur-Sûre une subvention de 165.000,00 euros pour l'aménagement de trottoirs le long de la Route Régionale n° 85 à Rosières (le long de la Grand-Route).

Suite au courrier de la DG01 (Travaux subsidiés) sur base du dossier de décompte final, le CRAC invite la Commune de Vaux-sur-Sûre à approuver le projet de convention relatif à l'octroi d'un prêt CRAC dans le cadre du financement alternatif du Plan Trottoirs 2012.

Prêt totalement pris en charge par la Région wallonne et le CRAC.

**HUIS CLOS**

**La séance est levée.**

**A l'issue de la séance du Conseil communal, réception des coaches de « Je cours pour ma forme Vaux-sur-Sûre » suite à la mise à l'honneur de l'équipe lors de la grande soirée JCPMF à Louvain-la-Neuve pour leur dynamisme, leur esprit et leur convivialité influés dans les différents groupes.**